

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **La Ville de Vaudreuil-Dorion entamera des négociations en vue de l'acquisition de l'aréna de la Cité-des-Jeunes**

**Vaudreuil-Dorion, le 20 juin 2023** – Le conseil municipal a autorisé hier soir, par voie de résolution, les démarches en vue de l'acquisition par la Ville de Vaudreuil-Dorion de l'aréna de la Cité-des-Jeunes, située au 2580, chemin Paul-Gérin-Lajoie. Cette éventuelle acquisition est conditionnelle à la signature d'une entente entre les Villes de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de Pincourt et la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, qui seraient responsables de l'exploitation de l'aréna pour les cinq prochaines années.

Les Municipalités de l'île Perrot désirent établir un aréna sur leur territoire depuis plusieurs années pour répondre aux besoins de leur population, mais leurs démarches pour l'obtention de subventions visant à réaliser ce projet ont été infructueuses jusqu'ici. L'aréna de la Cité-des-Jeunes constitue présentement la principale infrastructure utilisée par les résidents de ce secteur pour leurs activités récréatives et sportives. Comme la Loi sur les compétences municipales ne permet pas à une Ville de se porter acquéreur d'un immeuble dans une autre municipalité, sauf exception, l'acquisition de cet aréna par la Ville de Vaudreuil-Dorion permettrait aux Villes de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de Pincourt et à la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil d'exploiter l'aréna et de continuer d'offrir des heures de glace à leurs citoyens et organismes.

« Les deux glaces de notre aréna municipal suffisent à peine à la demande de nos résidents et associations. L'aréna de la Cité-des-Jeunes vient compléter l'offre et répondre aux besoins de la population des municipalités voisines », a mentionné le maire Guy Pilon. « Les trois villes situées sur l'île Perrot sont prêtes à prendre en charge l'exploitation de l'aréna pour les cinq prochaines années. La Ville de Vaudreuil-Dorion va donc entamer les négociations avec le propriétaire. »

L'aréna de la Cité-des-Jeunes est localisée sur le campus du même nom, à proximité de la piscine intérieure et du terrain de football synthétique. L'entente intermunicipale prévoit que les organismes reconnus par la Ville de Vaudreuil-Dorion pourront bénéficier du même tarif de location que ceux des municipalités de l'île Perrot.